



11/15 PLACE DE LA BOURSE  
75061 PARIS CEDEX 02 - 01 40 41 46 46

SINON GOLEN  
0140414756

06 FEV 09  
Quotidien Paris

Surface approx. (cm<sup>2</sup>) : 397

Page 1/1

06/02/2009 17:34:00

## L'évolution du secteur en débat au salon des taxis ce week-end à Paris

PARIS, 5 fév 2009 (AFP) - Quelque 6.000 visiteurs sont attendus ce week-end Porte de Versailles à Paris pour le Salon des taxis, rendez-vous de la profession qui se tient tous les deux ans et qui réunit notamment les prestataires et fournisseurs, dont huit constructeurs automobiles.

L'édition 2009 devrait être l'occasion de débats autour de la mise en oeuvre du protocole signé en mai dernier entre la profession et les pouvoirs publics, a estimé Marc Szperling, commissaire général du salon.

Ce protocole a pour objectif de rénover la profession, d'améliorer le service et d'augmenter le nombre de taxis disponibles. Des groupes de travail ont été mis en place.

Plusieurs conférences thématiques aborderont ces questions et notamment les changements structurels dans la profession avec la formation continue et les nouveaux équipements (lumineux, taximètre, couleur des taxis).

Mais pour l'instant le cahier des charges de ces équipements n'est pas arrêté et les fabricants vont proposer différentes solutions techniques lors du salon, a expliqué M. Szperling, qui estime le coût pour un taxi à environ 3.000 euros de charges d'exploitation pour 2009.

Le secteur "évolue vers plus de transparence et de visibilité" pour la clientèle, juge toutefois M. Szperling. Et pour les taxis, la formation continue pour les chauffeurs va "dans le bon sens", ajoute-t-il.

Mais d'autres problèmes spécifiques subsistent comme le cas de Paris qui "n'a pas été réglé", estime le commissaire général. "La question de la disponibilité aux heures de pointe demeure".

A Paris et en région parisienne, le nombre de taxis s'élève à 19.000 dont 17.000 intra muros. L'objectif est d'atteindre 20.000 à la fin 2012. Au total, 56.000 autorisations sont délivrées en France.

La question de l'environnement - et donc des économies d'énergies - sera également abordée au salon, avec les offres des constructeurs automobiles et l'évolution vers des flottes "vertes". "Il y a un mouvement qui répond à une demande du public", note M. Szperling.

Les taxis sont renouvelés en moyenne tous les 37 mois après avoir parcouru 65.000 km par an, soit environ un marché annuel de 17.000 voitures, indique le salon.

Quant au prix de la licence, qui est cessible depuis 1995, il a subi des variations en fonction des rumeurs de dérégulation notamment à Paris, où il était descendu à 132.000 euros avant de revenir à 165.000 euros en l'espace de trois mois, a précisé M. Szperling.

Le statut d'artisan reste très majoritaire avec de 75 à 80% des taxis, le reste étant des salariés ou locataires.

sbo/but/leb